

Charte du Terrain d'Aventure de Malley

Ce document présente toutes les informations que les enfants et leurs parents doivent connaître avant de fréquenter le lieu. En apposant votre signature en bas de ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les lignes qui suivent.

1. Public

Le TAM est destiné à des enfants dès l'âge de 6 ans révolus. Une pièce d'identité peut être exigée en cas de doute. La présence des parents est exclue dans le périmètre clôturé, afin de permettre aux enfants de pouvoir jouer seuls et de développer leur autonomie.

2. Accueil libre

L'entrée est gratuite et les enfants sont libres de venir et partir quand ils le souhaitent, il n'y a pas besoin d'inscrire son enfant au préalable. L'équipe d'animation ne propose pas de garde, mais elle prend la responsabilité de ce qui se passe sur le lieu d'animation. Nous recommandons aux enfants de venir avec des habits et des chaussures adaptés à l'extérieur.

3. Samedi quartier

Les habitantes du quartier sont les bienvenues les samedis. Les enfants de moins de 6 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une adulte, qui veillera au bon déroulement de la journée et qui sera responsable de l'enfant qu'il encadre.

4. Comportement sur le TAM

A. Vivre ensemble

- | | |
|---|--|
| 1) Je dis bonjour et au revoir aux adultes | 5) Je ne construis pas d'armes |
| 2) je dois respecter les autres | 6) Les objets que je fabrique restent sur le terrain pour le décorer |
| 3) Je prends soin du matériel | 7) Je fais ma vaisselle après chaque repas. |
| 4) Je prête les outils que je n'utilise pas | |

B. Cabanes

- | | |
|--|--|
| 1) Je mets des gants lorsque j'utilise des outils. | 5) Je ne grimpe pas sur le toit des cabanes |
| 2) Je ramène les outils dans l'armoire après les avoir utilisés. | 6) Je n'emmène pas d'outils ni de bois sur le toit de la grande cabane à bois. |
| 3) Je ne cours pas avec des outils dans les mains. | 7) Sur le mur de grimpe, c'est un enfant à la fois et je redescends uniquement par les escaliers ! |
| 4) Les cabanes sont à tout le monde, je peux les améliorer mais pas les démolir. | |

C. Feu

- | | |
|---|--|
| 1) Je ne mets pas de bois dans le feu sans l'accord d'un adulte | 2) Je ne joue pas avec le feu, c'est dangereux ! |
|---|--|

D. Poules

- 1) Je ne cours pas après les poules
- 2) Je ne caresses et ne porte pas les poules
- 3) Je ne nourris pas les poules
- 4) Je ne rentre pas dans le poulailler

E. Écologie

- 1) Je mets mes déchets à la poubelle.
- 2) Je trie mes déchets dans les poubelles correspondantes.
- 3) Je ne gaspille pas l'eau potable

F. Jeux, livres, matériel de dessins

Je suis responsable du matériel que j'ai emprunté. Si je veux emprunter des jeux, des livres ou du matériel de dessin, je dois donner un objet à moi en échange. Je récupère ce que j'ai donné si le matériel est rangé, en bon état et entier. Si je casse le matériel je dois le réparer ou le remplacer.

5. Droit à l'image

En venant au TAM, je suis conscient-e que l'équipe d'animation prend occasionnellement des photos des enfants pour documenter ses rapports d'activité et/ou son site internet.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse sur les photos du TAM, veuillez cocher la case ci-dessous :

- Je refuse que mon enfant soit pris en photos et apparaisse sur les documents de l'association.

6. Coordonnées de contact

NOM & Prénom (enfant) : Fille Garçon

NOM & Prénom (enfant) : Fille Garçon

Date de naissance (enfants) :

NOM & Prénom du parent :

Rue et n° :

NPA/Localité :

Téléphone :

Email :

- Je désire rester informé-e grâce à la newsletter du TAM

Date :/...../.....

Signature de l'enfant

Signature du parent

Terrain d'Aventure de Malley

.....

.....

.....